



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DE L'EXPERT REALISANT DES EXPERTISES ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD atteste que : SARL IMM & DIAG
est titulaire d'un contrat n° 114.617.768

garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle d'Expert immobilier dans le cadre des missions de diagnostic et
expertise désignées dans le tableau ci dessous :

La garantie du contrat porte exclusivement

- sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés dans le tableau ci-dessous:
- et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes **possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation.**

NATURE DES DIAGNOSTICS ET EXPERTISES ASSUREES PAR LE CONTRAT
ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES DANS LE BATIMENT
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ NATUREL
ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
MESURAGE « LOI CARREZ »
CONFORMITE DES RESEAUX D'EAU USEE (ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF)
ETAT DES LIEUX RELATIF A LA CONFORMITE AUX NORMES DE SURFACE ET D'HABITABILITE (PRET A TAUX ZERO)
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE
ETAT DES LIEUX HORS REGLEMENTATION « LOGEMENT DECENT »

Le montant de la garantie Responsabilité civile Professionnelle est fixé à 305.000 € par sinistre
et à 500.000 € pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation, valable pour la période du 01.01.2010 au 30.06.2010 ne peut engager MMA IARD Assurances
Mutuelles / MMA IARD en dehors des limites précisées par les clauses et les conditions du contrat d'assurance auquel
elle se réfère.

Fait à BORDEAUX, le 04.01.2010

L'assureur

  
MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
SUBERVIE ASSURANCES
Agence Générale
30, cours du Maréchal Juin
B.P. 29
33023 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05 56 91 20 67
Fax 05 56 91 95 75